



Changement de Nom de famille

Par **anso2310**, le **13/05/2016** à **13:45**

Bonjour à tous,

Voilà, mes grands parents nous ont quitté, n'ayant eu que des filles ou célibataires de générations en génération le nom de mon arrière grand-mère s'eteint.

Et c'est cette famille, qui a marqué notre histoire et qui est l'origine des biens de la famille et des activités exercées.

Mon père voudrait donc récupérer ce nom.
plusieurs questions :

1 - J'ai vu qu'il fallait faire 2 annonces aux JO, puis 2 mois après si pas de reclamation, faire une demande au garde des sceaux.

Connaissez vous le délais de traitement? avez vous des conseils ou remarques à me faire?

2 - mon père à 2 filles (ma soeur et moi même), devons nous faire une demande également, ou le changement de nom impactera la descendance de mon père.

3 - Je suis moi même mariée, pourrons nous par la suite transmettre ce nom à mes propres enfants?

MErci beaucoup par avance pour votre aide.
Anso2310